

Système de treillis hybride avec boulon en U

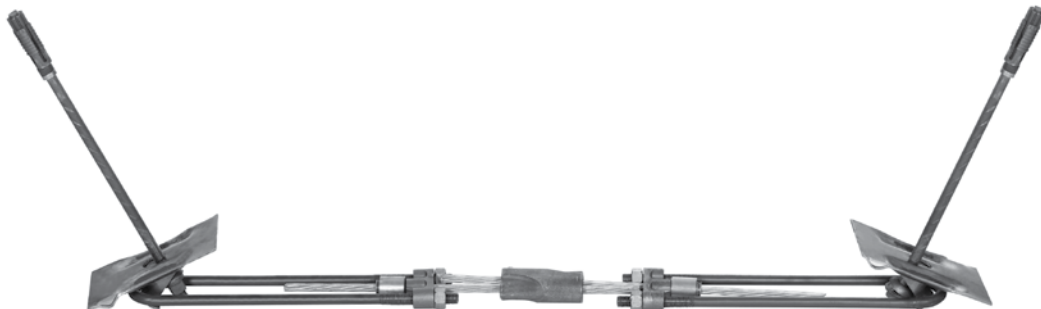
De nos jours, la consolidation du plafond dans les opérations minières souterraines s'avère plus complexe qu'auparavant. Un plafond fragile, une couverture profonde et des champs de contraintes ne représentent qu'une partie des facteurs majeurs qui nécessitent l'augmentation des besoins de renforcement pour augmenter la résistance du sol. Montés correctement, les treillis utilisent la résistance inhérente de la couche rocheuse au-dessus des piliers de support pour fournir un ancrage solide et une force de compression. Les systèmes se sont perfectionnés et aujourd'hui, de nombreux systèmes comprennent des câbles de haute résistance, un élément clé pour augmenter la flexibilité et la puissance. Le treillis hybride avec boulon en U Minova fait parti de ces systèmes.

- Une profusion d'ancrages de treillis peut être utilisée :
 - « Double Lok »
 - « Tension Rebar »
 - « Resin Bolt »
- Deux configurations d'assemblage des sabots de treillis :
 - Stabilisateur coulé qui comprend la plaque et l'arçon de boulon en U
 - Bloc d'angle 2-V utilisé avec diverses plaques plates
- Traverse de câble pour une plus grande résistance et une plus grande flexibilité
- Boulons en U filetés pour améliorer la tension sans faire appel à la puissance hydraulique.

Suite >

Caractéristiques:

- Boulons de treillis fabriqués à partir de matériau de 22,2 mm de calibre 75
- Traverses fabriquées à partir de câble de 15,24 mm (1 861 n/mm²) à basse relaxation, composé de 7 fils
- Résistance nominale de 27,2 tonnes métriques
- Diamètres des trous: 25,4 mm, 34,9 mm



Système de treillis hybride avec boulon en U

Procédures d'installation :

1. Percer un trou de diamètre et de profondeur adéquats à un angle de + ou – 45 degrés.
2. Insérer la cartouche de résine Minova appropriée.
3. Insérer l'assemblage du boulon d'ancrage du treillis dans le trou selon les recommandations du type de boulon.
4. Attacher les boulons en U au stabilisateur ou au bloc d'angle 2-V.
5. Insérer la traverse du câble dans le connecteur de câble.
6. Insérer les extrémités opposées de la traverse du câble dans le boulon en U avec le bloc de 3 trous et attacher les manchons et les cales.
7. Régler la tension du système à l'aide de l'unité à tension hydraulique ou la pompe à main.

Produits Minova Americas

Boulons et plaques

Produits d'ancrage

Coulis de ciment pompable

Enduits d'étanchéité Airtite® et revêtements

Mortiers chimiques



Minova Americas

150 Carley Court

Georgetown, KY 40324 USA

Tél. 1 800 520 6621

Télécopieur 1 502 863 1374

Courriel sales.info@minovaint.com

Site web www.minovaamericas.com



Membre du Groupe Orica

Remarque importante: Garantie

Minova USA Inc. garantit que ses produits, au moment de l'expédition, se conforment aux descriptions applicables formulées dans la facture et qu'ils sont exempts de toute défectuosité et défaut de fabrication. AUCUNE AUTRE GARANTIE, QUE CE SOIT EXPRESSE, TACITE OU STATUTAIRE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU QUANT À LA CAPACITÉ DES PRODUITS DE SERVIR À DES FINS PARTICULIÈRES EXISTE EN RAPPORT AVEC LA VENTE OU L'UTILISATION DE TOUT PRODUIT MINOVA USA Inc. ET TOUTES CES GARANTIES SONT PAR LES PRÉSENTES EXPRESSÉMENT RENONCÉES ET EXCLUES.

Toute réclamation sous cette garantie sera présentée par écrit à Minova USA Inc. dans les 15 jours suivant la découverte du défaut et dans un délai de 90 jours de la date d'expédition par Minova USA Inc. du produit prétendu être défectueux. Suite à la réception d'une réclamation, en temps opportun, Minova USA Inc. pourra inspecter le produit chez l'acheteur ou demander à l'acheteur de retourner le produit chez Minova USA Inc. pour inspection. Les réclamations qui ne respectent pas les consignes et les délais ci-dessus seront non avenues. Toutes les garanties seront nulles et non avenues si les produits ne sont pas entreposés et utilisés selon les procédures recommandées par Minova USA Inc.

Minova USA Inc. pourra remplacer le produit non conforme ou défectueux ou rembourser le prix d'achat à l'acheteur. Les dispositions précédentes représentent le seul et unique recours de l'acheteur en rapport avec tout non-respect ou garantie.